

18 JAN. 2019



## REGLEMENT PARTICULIER

### ETAPE INTERMEDIAIRE NATIONALE ET INTERNATIONALE

### CHAMPIONNAT DE FRANCE TOURISME

**BALADE DU BEDOT à VOGUË (07) du 30/03/2019 au 31/03/2019**

#### Article 1 :

Le Moto Club Sommiérois organise du **samedi 30 mars 2019** au **dimanche 31 mars 2019** à **VOGUË (Ardèche)**, une étape intermédiaire du championnat de France Tourisme intitulée « la balade du Bedot au pays de Jean FERRAT » ouverte aux licenciés FFM ou non. Lieu de rendez-vous Domaine Lou Capitelle 470 rue du Pigeonnier 07200 Voguë (Coordonnées GPS : N 44° 33' 4.014" / E 4° 24' 47.854")

#### Article 2 :

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, Français ou étrangers, de véhicules de la catégorie « motocycles » homologués et conformes à la réglementation en vigueur immatriculés et assurés.

#### Article 3 :

Pour participer et être classé au championnat de France FFM, chaque participant devra présenter sa licence FFM 2019, ainsi que son carnet de pointage.

#### Article 4 :

Le contrôle d'arrivée sera ouvert à partir du vendredi 29 mars 2019 de 18h à 19h30 et le samedi 30 mars 2019 de 8h à 8h45 à Lou Capitelle 470, rue des Pigeonnier 07200 VOGUË. La balade débutera le samedi 30 mars 2019 à **9h00 précises**.

#### Article 5 :

Au contrôle, chaque participant devra présenter son permis de conduire, son assurance, la carte grise du véhicule, un casque conforme au code de la route et des gants homologués. Celui-ci s'engage également à respecter le code de la route, le règlement de l'organisation et restera responsable de ses actes pendant la balade.





#### Article 6 :

La participation pour la balade est fixée à **110 € par personne + 10 € pour les non-licenciés** :  
Attention **nombre limité à 50 personnes**

Le tarif inclus

- L'hébergement dans un cadre exceptionnel, du samedi soir en chambre double ou individuelle (supplément de 15 € par personne par nuit) lits faits à l'arrivée. Les serviettes de toilettes sont fournies.
- Le repas du samedi midi autour du Gerbier des joncs.
- Le repas du soir avec vin à volonté.
- L'accès à la piscine balnéo intérieur avec bain bouillonnant, jets hydro massant. (Pensez à apporter votre maillot de bain : short interdit)
- Soirée dansante animée par un DJ.
- Le petit déjeuner en libre-service.
- Le repas du dimanche midi ou possibilité de panier repas

et

- La visite du musée Jean FERRAT à Antraigues le samedi après-midi
- Un cadeau souvenir

**Possibilité d'arrivée le vendredi 29 mars** à partir de 16 h avec supplément de 70 euros par personne comprenant l'hébergement du vendredi soir en chambre double ou individuelle (supplément de 15 € par personne et par nuit). Le repas du vendredi soir pris à 19h30 précises, le petit déjeuner du samedi matin et l'accès à la piscine balnéo intérieur avec bain bouillonnant, jets hydro massant.

#### Article 7 :

Le pointage des carnets de Tourisme se fera lors du contrôle à l'arrivée et pointage de la case "balade" le dimanche aux alentours de midi.

Le kilométrage de toute personne quittant la balade avant le dimanche midi ne pourra être validé.

#### Article 8 :

Les réclamations doivent être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2019 et être adressées à la commission Tourisme.

#### Article 9 :

Les participants préalablement inscrits et qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié) ne pourront prétendre à une quelconque indemnité. En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

#### Article 10 :

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes qui viendraient à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

#### Article 11 :

Afin de faciliter la tâche des organisateurs, Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le jeudi 14 mars 2019 accompagnées du règlement pour être prises en compte.





Article 12 :

La balade est **limitée à 50 personnes**. Les inscriptions seront prises au fur et à mesure de leur arrivée. (cachet de la poste faisant foi) Nous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible.

Article 13 :

Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par les organisateurs dans le cadre de cette balade du Bedot. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image, celle de leur véhicule et de leur voix par les organisateurs sur tout supports papier, graphique, vidéo numérique etc. et ce sans limitation de durée.

Article 14 :

Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel, si les fait sont indépendants de l'organisation.

Article 15 :

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables. Le Moto-Club Sommiérois est couvert par une police d'assurance responsabilité civile auprès de Gras Savoye par le biais de son affiliation à la FFM.

Article 16 :

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, le règlement intérieur du centre Lou Capitelle et à se conformer aux directives des organisateurs.

**Montant de l'inscription :**

**110 € par personne jusqu'au 14 mars 2019 + 10 € pour les non licenciés, +70 € option du vendredi soir (+ 15€ pour chambre individuelle par personne et par nuit)**

**140 € par personne dès le 15 mars 2019 + 10 € pour les non licenciés. + 100 € option du vendredi soir (+ 15€ pour chambre individuelle par personne et par nuit)**

Chèque à l'ordre de MC SOMMIEROIS

5 Mas du moulin à vent

30250 VILLEVIELLE

Visa du club  
LE 14/01/2019

*recu le 17/01/19*  
Visa de la ligue  
Occitanie

Visa de la Ligue  
Auvergne Rhône Alpes

Visa FFM



**BOILLOT Bernard**  
Pdt Commission Tourisme  
et Rallye Rouveyr LMOG  
06.79.21.88.39  
aeduparc@club-internet.fr

18 JAN. 2019



**LIGUE MOTOCYCLISTE**  
AUVERGNE-RHONE-ALPES  
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve  
26600 LA ROCHE DE GLAY  
TEL: 04 75 55 22 50





**LA BALADE DU BEDOT EN ARDECHE 30 et 31 mars 2019**

**INTERMEDIAIRE NATIONALE ET INTERNATIONALE**

**BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVoyer AVANT LE 14 MARS 2019**

**MOTO CLUB SOMMIÉROIS 5 MAS DU MOULIN A VENT 30250 VILLEVIEILLE**

**Marie line PRIMARD ml.primard@free.fr 06 89 88 18 66**



**MOTO CLUB..... LIGUE.....**

**Adresse du club ..... Votre adresse mail .....**

	NOM PRENOM	PILOTE	PASSAGER	N° LICENCE	MOTO CYLINDREE	VENDREDI	SAMEDI-DIMANCHE
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

**INSCRIPTION AVANT LE 14 MARS 2018**

	<b>TARIF SAMEDI DIMANCHE</b>
<b>OPTION</b>	<b>VENDREDI</b>
<b>APRES LE 15 MARS</b>	<b>SAMEDI DIMANCHE</b>
	<b>VENDREDI</b>

110 € / par personne	X .....	+ 10€ par personne pour les non licenciés	= .....
70 € / par personne	X .....	+ 10€ par personne pour les non licenciés	= .....
140 € / par personne	X .....	+ 10€ par personne pour les non licenciés	= .....
100 € / par personne	X .....	+ 10€ par personne pour les non licenciés	= .....
Supplément chambre individuelle 15 € par personne et par nuit			= .....

**TOTAL GENERAL : .....**

**CHEQUE A L'ORDRE DU MOTO CLUB SOMMIÉROIS**

**LIEU DE RENDEZ VOUS : DOMAINE LOU CAPITELLE & SPA \*\*\*\* 470 RUE DU PIGEONNIER 07200 VOGÛE AVANT 8 H 30 SAMEDI 30 mars**

**PLACES LIMITEES A 50 PARTICIPANTS NE TARDEZ PAS - POSSIBILITE D'ARRIVER LE VENDREDI 29 MARS 2019**





**Moto Club Sommiérois**  
**M. Gérard FORNER**  
Gerard.fornier@orange.fr

N° affiliation 0866

DEPARTEMENT SPORT

**Service Fédération française de Motocyclisme**

☎ 01.41.43.54.69

## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CLUBS FFM

L'assureur MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 atteste par la présente que la **Fédération Française de Motocyclisme** sise 74 avenue Parmentier 75011 Paris, a souscrit, tant pour son propre compte que pour le compte des clubs qui lui sont affiliés ainsi que pour le compte des pratiquants du sport motocycliste, dès lors qu'ils sont licenciés de la FFM, un contrat d'assurance portant le **numéro 120.135.389**.

Ce contrat garantit notamment, dans les conditions et termes des textes qui le compose la responsabilité civile des assurés en raison de dommages causés aux tiers du fait ou à l'occasion des activités assurées conformément aux articles L321-1 et D321-1 du Code du Sport.

En outre, sur votre demande, nous attestons que les garanties responsabilité civile vous sont acquises au cours de l'événement suivant :

**Nom de l'événement : Etape Intermédiaire du Championnat de France Tourisme**  
**(regroupant moins de 400 personnes, sans chronométrage ni spectateur)**

**Organisateur : Moto Club Sommiérois**

**Lieu(x) : Vogue (07)**

**Date(s) : 30 et 31 mars 2019**

Et pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager l'Assureur, MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Puteaux, le 16 janvier 2019

Pour l'Assureur, par délégation le Courtier  
GRAS SAVOYE WTW – Département Sport  
Imm Quai 33 - 33, quai de Dion Bouton  
CS 70001 - 92814 PUTEAUX Cedex  
N° ORIAS-07001707



# BALADE DU BEDOT

au pays de Jean Ferrat

## VOGUË (Ardèche)

Du samedi 30 mars au dimanche 31 mars 2019

Programme samedi 30 mars 2019

Départ 9h00 précises de Voguë pour une balade autour du pays de Jean Ferrat

Burzet : Un beau village que nous traverserons

La route vers le Gerbier des Jons

Le pont du diable à Thueyts

Visite du musée Jean Ferrat

Antraigues

Des paysages exceptionnels

Visite d'un site remarquable



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

# BALADE DU BEDOT



Retour centre vers 18 h pour profiter de la piscine ou



se reposer



Avant la soirée dansante

Programme dimanche 31 mars 2019

9h30 précises, départ Pour Alba la Romaine



Visite du site Romain d'Alba la Romaine



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Retour à 12h00 pour le repas : fin de la balade du BEDOT  
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

avant le 14 mars 2019

Auprès de Marie Line PRIMARD 0689881866 ml.primard@free.fr